

## Observatoire des marchés publics romands

Ce rapport ponctue la deuxième année de fonctionnement de l'Observatoire des marchés publics romands (OMPr). L'année écoulée a connu des changements importants au niveau de l'exécutif de l'association. En effet, lors de la dernière Assemblée Générale, un nouveau président a été nommé et une partie du comité renouvelée. Un temps d'adaptation a été nécessaire afin que les arrivants soient opérationnels. Un règlement interne a été élaboré afin de les aider à assumer leur rôle dans les meilleurs délais.

Compte tenu de ces changements internes, tous les marchés de services publiés sur SIMAP par les cinq cantons n'ont pas fait l'objet d'une fiche technique cette année. Seules 64 fiches techniques ont été publiées contre 104 l'année dernière. Si la majorité des procédures analysées sont bonnes (51%), l'OMPr poursuit le dialogue avec les organisateurs et les maîtres d'ouvrage. Ces échanges ont permis d'améliorer 8 procédures sur 11 interventions.

**Plateforme numérique** Depuis janvier 2020, afin de renforcer sa mission d'observation et d'information, l'OMPr a mis en place sa plateforme numérique. Les objectifs de cet outil sont: l'optimisation des processus internes, la récolte des données pour l'archivage des activités de l'association et la baisse des frais de fonctionnement à moyen terme.

**Formation marchés publics** En partenariat avec l'UPIAV, afin de développer sa mission de formation, l'OMPr co-organise avec la SIA Vaud 4 modules de cours sur le thème des marchés publics de services dans le domaine de la construction. Ces cours auront lieu en mars 2020 et sont destinés aux mandataires, ainsi qu'aux représentants des institutions publiques. Ils permettront non seulement de se familiariser avec les différentes formes de mise en concurrence, les bases juridiques et réglementaires, mais aussi d'apprendre à organiser une procédure soumise aux marchés publics.

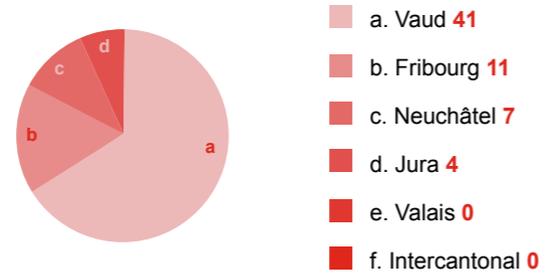
**Certification OMPr** Depuis janvier 2020, afin de développer sa mission de conseil, l'association offre aux maîtres d'ouvrage la possibilité d'analyser les procédures avant publication SIMAP. Si celles-ci sont conformes aux critères de l'OMPr, elles obtiennent un certificat qui leur garantit un smiley vert après publication. Cette prestation permet de rassurer les mandataires qu'une procédure est saine et loyale, tout en limitant le risque de recours pour le maître d'ouvrage.

**En  
association**

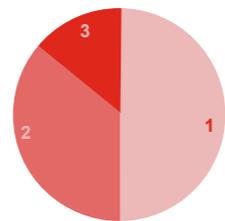


Sacha Karati  
Architecte EPFL SIA FSU,  
membre comité SIA Vaud, président OMPr

Répartition des analyses par canton

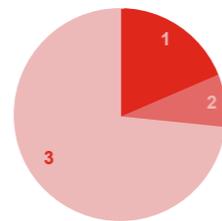


Qualité des procédures : smileys 2019



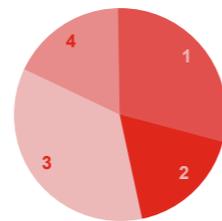
- 1. Smiley bon
- 2. Smiley moyen
- 3. Smiley mauvais

Formes de mise en concurrence



- 1. Concours 19%
- 2. MEP 9%
- 3. Appels d'offres 72%

Adjudicateurs



- 1. Fédéral 28%
- 2. Cantonal 19%
- 3. Communal 34%
- 4. Autres 19%

